



SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'ARIÈGE

⇄

GROUPEMENT DES SERVICES OPÉRATIONNELS
SERVICE PRÉVISION - SIG

CARACTÉRISTIQUE D'UNE AIRE DE MISE EN ASPIRATION

EMPLACEMENT UTILISABLE PAR LES ENGINS DES
SERVICES DE SECOURS ET DE LUTTE CONTRE
L'INCENDIE POUR SE METTRE EN ASPIRATION.

Longueur Largeur Surface	3X4= 12 m ² pour une moto pompe remorquée 4X8= 32 m ² pour une Fourgon Pompe Tonne
Pente de l'aire d'aspiration	2 cm / m
Signalisation	L'aire d'aspiration est signalée par une pancarte et son accès devra être permanent
Équipement	La plate forme pourra être équipée de colonne fixe d'aspiration constituée d'un tube métallique de diamètre 100 mm terminée d'un demi-raccord AR conforme à la norme NFS 61 - 705 et équipée d'une crépine immergée de 0,80 m par rapport au niveau de plus basses eaux.
Emplacement	Le choix de l'emplacement d'une aire d'aspiration devra se faire en concertation avec le SDIS

Schémas type

